



***Découverte,  
randonnées et sentiers  
historiques pédestres***



# **CIRCUIT DE RANDONNÉE** **autour de Valdahon**



**DÉPART :**  
*Gymnase Pierre Nicot*

*Boucle de 11 km*

*Dénivelé : 190 m*

*Durée : 4h*

*Balisage*

**JAUNE** et **BLEU**



- 1 Départ du gymnase de la "Combe Bourdon" (parking) en direction du parcours sportif.
- 2 Continuer en direction de Chevigny-lès-Vercel, passage près d'une source.
- 3 Longer la départementale 50 sur 100 m puis prendre à droite une petite route et, à gauche, un chemin forestier.
- 4 Traverser la départementale 461 puis suivre une petite route sur 500 m. Prendre ensuite à droite une bonne sente.
- 5 Cheminer à travers les sous-bois (passage à côté d'une doline typique) pour atteindre un point de vue sur les "Granges d'Epenoy" et Avoudrey.
- 6 Traverser à nouveau la départementale au niveau de la carrière de Chevigny. Rejoindre le parcours sportif puis le parking.

# SENTIERS HISTORIQUES

## Circuit 1

**DÉPART :**

**Parking Ménétrier**

**Parcours : 2,5 km**

**Temps : environ 1 heure**

**BALISAGE JAUNE**



### Parking Ménétrier 1

- Prendre la rue des Violettes avec ses maisons jumelées datant des 16/17<sup>e</sup> siècles.
- Traverser la rue de l'hôtel de ville.

→ *L'école maternelle actuelle Jean Monnet* 2

Construite en 1891, elle fut une école à l'origine, ensuite une mairie, une gendarmerie, puis une perception.

- Prendre la rue du 11 Novembre jusqu'au "Square du Souvenir" 3 devant une vieille ferme rénovée.

- Traverser la grande rue et emprunter la rue des Ouèches (anciennes maisons et inscription sur linteau d'une fenêtre). 4



- Descendre à l'étang de la Lièze 5 et, à gauche, découverte d'une petite source qui coule continuellement.

→ *Etang de la Lièze : lire le panneau explicatif.*

- Remonter la rue des Oueches, à droite, se dresse le Calvaire des Missions 6 érigé en 1833.

- Poursuivre jusque derrière le cimetière (vestiges de l'emplacement de la vieille église construite au 12<sup>e</sup> siècle).

- Contourner le cimetière, tourner à gauche et redescendre la rue des graviers.

→ *Vieille ferme modifiée (1732), fontaine* 7 *et source.*

- Remonter la rue de la Lièze en longeant le Dahon, à droite subsistent d'anciennes fermes dont l'une aurait abrité la perception royale sous Charles Quint. On aperçoit une petite fenêtre d'époque en fer forgé.

- Continuer jusqu'au niveau de la rue Montante, vers une bâtisse ancienne, maison bourgeoise rénovée, ancienne perception.

- Faire un crochet pour une visite du petit pont situé sur la rue Montante.





- Revenir rue de la Lièze.
- Repérer la place du Dahon avec l'ancien lavoir.
- Traverser l'intersection et rejoindre la rue du 8 Mai (vieilles fermes rénovées dont une ferme double). Emprunter la rue des lilas,
- Traverser la grande rue et prendre la rue de la gare (vieux quartiers des commerces, cafés et cinéma).

→ Trouver ici la gare (1884) <sup>8</sup>, le vieux quai, un ancien bâtiment « commerce de vins Nicod ».

- Prendre l'impasse
- Descendre la rue du 27 Août et apercevoir la stèle souvenir des fusillés.
- Continuer jusqu'au moulin et prendre la petite rue à gauche pour remonter (quelques vieilles fermes modifiées, linteau de porte). <sup>9</sup>
- Traverser la rue de la gare et prendre la rue du lavoir pour atteindre la place du Général de Gaulle. Reprendre ensuite la Grande Rue.

- La mairie actuelle a été construite en 1959 et modifiée en 1975.
- Avoir un regard bienveillant sur la statue Saint-Michel (saint patron de Valdahon) érigée en 1946. <sup>10</sup>
- Terminer le circuit par l'ancienne école maternelle Jacques Prévert (1905) (annexe de la mairie).  
→ A côté, l'église (1876) <sup>11</sup>, le clocher, ramené de 36 m à 25 m en 1904 (malfaçon).
- Puis, le presbytère (1739), maison forte appartenant à la famille Le Bœuf de Valdahon et rachetée par la municipalité en 1871.  
→ Le monument aux morts (1921), déplacé en 1993 puis en 2005.



7

8

10

9

11





# SENTIERS HISTORIQUES Circuit 2

DÉPART :

Parking Ménétrier

Parcours : 6 km

Temps : 2 heures

BALISAGE BLEU

- Parking Ménétrier
- Prendre rue Denise Viennet
- Vers la Fédération de l'ADMR, prendre le portillon S.N.C.F – **Attention à la voie ferrée**
- Descendre la rue de l'Amerey jusqu'à la rue de la piscine, tourner à gauche pour rejoindre et descendre la rue du Collège
- Arriver à la Croix du Centenaire de la Rédemption (1934) ①



- Prendre la rue Pasteur, tourner à gauche rue de l'Amerey, à droite : ancienne ferme des 17/18ème siècles qui a abrité le syndicat agricole en 1905.



- Ensuite contourner l'immeuble par la gauche pour apercevoir le lit du Dahon où se situait en 1584 un premier moulin qui a fonctionné jusqu'en 1882.

→ Maison de l'Enfance, ② l'ancienne école construite vers 1832 par Claude-François Brachotte.



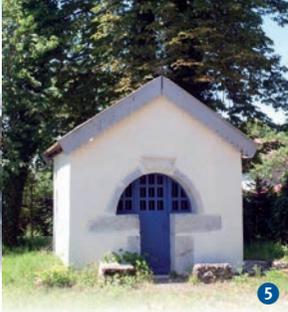
- Traverser la rue du stade
- Emprunter la petite rue du Pont et longer le Dahon, découvrant un très joli petit pont de pierres dans une propriété privée à gauche.
- Traverser la rue de la Villedieu (jolies fermes rénovées avec une inscription au-dessus de la porte) ③.
- Tourner à droite puis emprunter à gauche la rue de l'oratoire (dans l'angle se trouve une très vieille ferme non rénovée ④ (1680), ce serait la plus vieille ferme du Valdahon Bas).

→ l'Oratoire (1820) ⑤

- Reprendre la rue de la Villedieu (fermes rénovées).
- Remonter la rue du Chanoine Brachotte (nombreuses vieilles fermes). ⑥

→ La Chapelle du Chanoine Brachotte (1830), le presbytère, la Croix (1834). ⑦

- Repérer la Distillerie (toujours en activité). ⑧



- Emprunter la rue du Colonel Boyer.  
→ Square du Centenaire 9 et ancienne pouponnière.
- Traverser l'avenue Burnez (rue des 30 anciens bistrots).

- Prendre l'avenue du Maréchal Leclerc jusqu'au cinéma du camp et revenir sur la chapelle, puis la rue des Martenots 10 (ancienne petite rue typique qui a gardé son caractère d'antan).

Ancien hôtel – Restaurant.



- Emprunter la rue des Tronchots puis la rue des pâquerettes (arrière d'un ancien quartier de fermes jumelées, Pont de grange).
- Contourner l'ensemble (on aperçoit un four à pain extérieur de forme semi-cylindrique devant la maison rénovée. 11)
- Aux feux tricolores, remonter l'Avenue Burnez, (anciens quartiers à caractère commercial, hôtels, scierie, magasins).
- Traverser le passage à niveau et rejoindre le parking par la rue de l'église.



# Sentiers DÉCOUVERTE

La durée du circuit est  
d'environ 1h30  
de promenade, entre  
ville et campagne.  
Bonne balade !

## Sentier de découverte



La commune a balisé un « Sentier Découverte » à la rencontre des « nouveaux » quartiers : une promenade à la découverte des quartiers récents du Valdahon de Notre-Dame aux Ages du Four.

Départ : mairie, direction rue Notre-Dame.

Au Square de la Vierge, prendre la rue Henri Viennet. Au bout de la rue, suivre le sentier pour rejoindre le chemin de Bellevue, direction les jardins, ensuite le sentier des jardins pour retrouver le lotissement les Malpommiers et les rues Charles Schmitt puis Maréchal Juin.

Traverser l'espace vert et se diriger vers la rue Jean Moulin pour atteindre ensuite le carrefour du Gros Chêne. Après le passage à niveau, prendre la première rue à gauche. Emprunter la rue des Grands Chênes, la rue des rosiers puis des Tronchots.

Traverser le lotissement des Tilles pour accéder au rond-point du 1<sup>er</sup> Régiment de Franche-Comté, ensuite longer la rue Leclerc et prendre la rue du Colonel Boyer. Vous découvrirez le lotissement des Millerys que vous traverserez.

Ensuite, rejoindre la rue de l'Aviation puis le chemin des Grands Champs, la rue de l'Oratoire, vous traverser le lotissement Pierre et Marie Curie, puis reprendre la rue du stade.

Ensuite, suivre la rue de l'Aurore, et face à la piscine, traverser l'allée du gymnase - rue de l'Hôtel de ville, passer sous le pont SNCF et prendre les rues Mozart, Vivaldi et du 11 Novembre pour revenir à la mairie.

# Parcours Santé



À la sortie du Valdahon, en direction de Vercel, le parcours santé (appelé aussi parcours Vita) accueille en pleine forêt des Epesses un parcours de quelques kilomètres comportant 20 ateliers.

Balade tranquille ou entraînement sportif, à vous de choisir ! Pour tout public. Interdit aux véhicules motorisés.

## Parcours permanent d'orientation ESO (Espace Sport d'Orientation)

L'Espace Sport d'Orientation de Valdahon est un espace naturel aménagé et cartographié au cœur de la forêt des Epesses pour une découverte ludique des sports d'orientation par tous les publics. Le point de départ de l'ESO est situé sur le parking à l'entrée de la forêt (sortie Valdahon, direction Chevinéy-les-Vercel).

### 4 parcours possibles :

**Vert** - facile

**Vert** - débutant

**Bleu** - difficulté moyenne

**Rouge** - difficile

Les circuits du parcours permanent d'orientation, conçus par Thibault Villeret (professeur d'EPS au Collège Edgar Faure), en lien avec l'ONF, le 13<sup>e</sup> régiment du Génie et la ville de Valdahon, sont disponibles, à la demande, à l'accueil de la mairie (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h).



## Un site à respecter

Merci de veiller à la propreté des lieux et au respect du milieu naturel (faune et flore) qui vous entoure.



# La forêt des Épesses

# Charte du randonneur

☀ Je consulte la météo pour m'assurer de la réussite de ma randonnée.

☀ Je respecte le tracé du sentier pour éviter le piétinement de la végétation et l'érosion des sols, notamment dans les espaces sensibles comme le littoral, la montagne, les zones humides.

☀ Je ne laisse aucune trace de mon passage : j'emporte mes déchets, je ne fais pas de feu dans la nature.

☀ Je n'oublie pas de fermer derrière moi clôtures et barrières. Les chemins sont sur la propriété d'autrui.

☀ Je garde mon chien en laisse pour le confort et la sécurité de tous.

☀ Je reste discret pour avoir une chance de voir les animaux sauvages.

Je ne touche pas un animal sauvage. Je le signale à la gendarmerie s'il paraît malade.

☀ Je ne cueille pas immodérément des fleurs, bourgeons ou jeunes pousses : ils sont plus jolis dans leur milieu naturel.

☀ Je ne suis pas seul à évoluer dans l'espace naturel. Je respecte les autres usagers de ce milieu.

☀ Je dois me munir de l'équipement nécessaire : chaussures de randonnée, vêtements de pluie, boisson, nourriture, trousse de premiers secours, en fonction du parcours.

## NUMÉROS UTILES

**Gendarmerie 17 • Pompiers 18 • SAMU 15**

Document réalisé par le service communication de la Ville de Valdahon.

Circuits élaborés par Hervé LÉTOUBLON (Rando du Dahon), Henriette PROST-TOURNIER et Colette LOMBARD, avec le soutien de Jeannette DELAFIN et la participation de Jean-Marie VOITOT.

